Profil de la zone de baignade SOURCES DU LAC

Commune d'Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière

Date d'élaboration du profil : Janvier 2011 - Date de mise à jour du profil : Décembre 2017

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom de la baignade : Cornée du Der

Commune : Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière
Département : Haute Marne
Région : Champagne-Ardenne

Personne responsable de l'eau de baignade : Maire de Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière

Responsable opérationnel et administratif : Syndicat du Der

Plage surveillée par les MNS :

- **Période de surveillance :** du 1er juillet au 31 Août
- **Heures de surveillance :** de 11h à 12h et de 14h à 18h50

Image de la zone de baignade

Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)

Année	2015	2016	2017
Classement	★★★	★★★	★★★

★★★ Excellente qualité
★★ Bonne qualité
★ Qualité suffisante
\- Qualité insuffisante

Informations pratiques

Plage interdite aux animaux en période estivale

Présence de douches et sanitaires gratuits

Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Présence d'espaces de loisirs

Cartographie des risques bactériologiques du périmètre immédiat de la zone d'étude

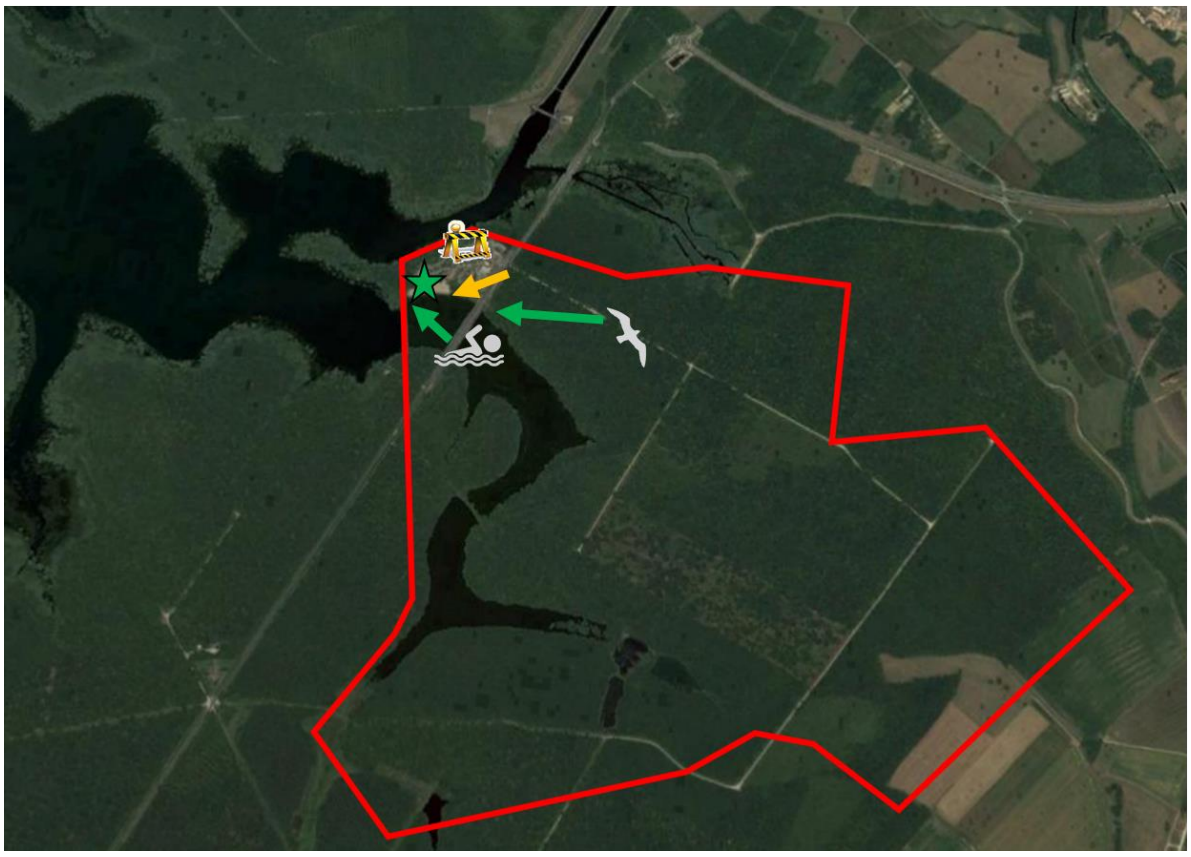

Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion associées

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions mis en place à ce jour		Plans d'actions proposés
Principales sources de pollution inventoriées	**Impact connu ou estimé à ce jour**	**Distance de la zone de baignade**	**Indicateurs suivis et seuils d'alerte**	**Mesures de gestion préventive mises en place**	**Principales mesures de réduction des pollutions à mettre en place**
Fréquentation de la plage	Faible	0 m	Surveillance bactériologique réglementaire au niveau de la zone de baignade (ARS)	Présence de douches et WC au niveau de la zone de baignade Comptage du nombre de baigneurs par jour	Sensibiliser les baigneurs à la prise de douche avant la baignade
PR Sources du Lac	Moyen	Environ 1 km (à proximité de la plage)	Surveillance des déversements Contrôle bactériologique réglementaire au niveau de la zone de baignade (ARS)	Réseau séparatif en bon état	Mise en place du télécontrôle au niveau de ces installations
Cyanobactéries	Moyen	0 m	Contrôle réglementaire au niveau de la zone de baignade (ARS)	Informations du risque au public et formation des MNS	Détection visuelle quotidienne en saison estivale pour détecter des efflorescences et déclencher des analyses en laboratoire Recherches des causes environnementales via des campagnes de mesure.
Dermatite du baigneur	Moyen	0 m	Présence de canards contaminés et/ou de cas avérés de contaminations de baigneurs	Faucardage raisonné Ramassage régulier des poubelles Vidange du lac	Sensibiliser les usagers aux conséquences du nourrissage des animaux Prévoir suffisamment de poubelles pour limiter les déchets sauvages + couvercles

Informations complémentaires sur : www.baignade.sante.gouv.fr
Le profil de la zone de baignade est consultable en Mairie